



COMMUNE DE LA CHAUX

RAPPORT

DE GESTION 2014



Municipalité de La Chaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, à savoir :

- Art. 86 du Règlement du Conseil Général de la commune de La Chaux
- Loi du 28 février 1956 sur les communes

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion de l'année 2014.

Activité de la Municipalité

2014 s'est montrée très agitée au sein de la Municipalité, à la suite du départ de M. Jean-Marc Meylan au 31 décembre 2013. En effet, en date du 18 mai 2014, M. Denis Jotterand a été confortablement élu et a pris ses fonctions de suite. Malheureusement, à la suite de ses problèmes de santé, ce dernier a dû démissionner après un mois d'activité. Dès lors et jusqu'à la fin novembre, la Municipalité a œuvré à 4 et ce, en plein processus d'étude de fusion de communes.

Si cela n'a certes pas ralenti la gestion des dossiers courants et des gros dossiers en cours, les conditions de travail ont été éprouvantes pour les quatre élus restant. En revanche, la collaboration interne et une ambiance saine entre les membres de l'exécutif a permis une qualité des conditions de collaboration exceptionnelle.

La nomination de M. Eric Vion, le 30 novembre 2014, permettra de démarrer l'année 2015 au complet et de mieux répartir les tâches des dicastères et nous ne pouvons que nous en réjouir.

48 lundis soir ont été occupés à la gestion des affaires courantes et ce pour une durée moyenne de séance de l'ordre de 2h à 2h30 sans grand changement depuis plusieurs années. Il est évident, bien qu'artificiel, de relever que l'occupation moyenne a été en hausse pour chaque élu, passant en moyenne à 16h par semaine par municipal et à 23h30 pour la syndiculture. Le nombre de pièces officielles traitées, 398 pièces au total, est en légère augmentation.

Mais notons que les départs répétés de municipaux et le manque récurant de candidats ont poussé la Municipalité à demander l'approbation au Conseil Général, dans sa séance extraordinaire du 8 avril 2014, d'étudier la possibilité d'un projet de fusion de communes, avec nos voisines Dizy et Cossonay. Ce projet sera soumis à l'approbation du Conseil Général en début d'année prochaine.

Administration

Le poste administratif, est bien maîtrisé par le secrétariat et son occupation répond parfaitement aux besoins de la Municipalité et de la population.

La bourse communale est tenue de main de maître par Mme Odermatt, boursière et M. Guex, Municipal des finances, et ce avec un réalisme éclairé sur nos dépenses.

Comme chaque année, nous félicitons nos deux collaboratrices, Mmes Boffa et Odermatt, toujours très disponibles et efficaces dans leurs fonctions.

Notre site internet est régulièrement mis à jour et les informations diverses, officielles, culturelles ou sociales sont appréciées de nos visiteurs. Par devoir d'information, les préavis Municipaux et les procès-verbaux du Conseil Général y sont régulièrement ajoutés, tout comme le rapport annuel de gestion, complété par le rapport de la législature 2006-2011.

Depuis maintenant deux ans, M. Laurent Métraux assume très efficacement l'ensemble de l'entretien du patrimoine communal. Son dévouement et son engagement sans limites sont bien visibles dans notre village et la Municipalité le remercie sincèrement.

Finances

Nos comptes bouclent sur un exercice dans les chiffres noirs, même si la situation financière reste tendue. Le plan de rigueur budgétaire établi par la Municipalité continue de déployer ses effets et a permis d'abaisser le taux d'endettement, comme demandé par la Commission de Gestion. Dans l'ensemble, les habituelles charges cantonales que représentent la péréquation, les droits de mutations et la facture sociale ont à la fois fait fluctuer le résultat de l'exercice comptable et influencés le cash-flow. Notre Municipal des finances, M. Dominique Guex, nous a tenus informé tout au long de l'année de l'évolution de ces postes et de la situation financière, tout en cherchant à optimiser la gestion budgétaire.

Affaires sociales

Dicastère relativement calme grâce à une situation économique stable, la facture cantonale liée à ces prestations importantes pour nous tous ne pèse cependant pas moins qu'à l'accoutumée sur nos comptes annuels.

Routes

L'entretien courant de nos routes a été effectués, sans toutefois appeler de commentaires. De petits travaux de modérations du trafic ont été réalisés courant 2014 dans le village, conformément au plan de l'exécutif de continuer à chercher la sécurisation pour la population à l'intérieur du village.

Urbanisme

L'urbaniste a eu passablement de travail afin d'ajuster les documents qui devraient être soumis à l'enquête publique courant 2015. La mise à l'enquête de la révision du PGA conjointement à celle du PPA Le Hameau sont très attendues et nous avons tout mis en œuvre afin d'y arriver au plus vite. De nombreuses négociations entre la Commission de l'Urbanisme, le SDT et la Municipalité ont eu lieu, afin d'arriver à un projet qui satisfait chaque partie. A ce jour, la Municipalité estime être sur le chemin d'un consensus qui ne préterite aucun propriétaire et tient compte des diverses demandes.

Forêt

En 2014, la Commune s'est agrandie de 29.49 hectares de forêt (parcelles 312, 367 et 419). Des petites zones de talus ont été choisies pour garantir la survie de plusieurs espèces de plantes et d'insectes locaux par un traitement différencié de leur coupe. Dans le même esprit, des chênes remplacent peu à peu les sapins dans le Bois de la Dame. Ils sont associés aux enfants nés pendant l'année.

Bâtiments

Divers dysfonctionnements à l'auberge semblent avoir été éliminés, mais nous restons attentifs afin de garantir un outil de travail efficace à nos aubergistes. Les autres bâtiments communaux n'appellent aucun commentaire.

Service du feu

Régionalisé depuis 2012, ce poste n'apporte aucun commentaire particulier.

Parcs et promenades

La fréquentation de la place de jeux des Pâquis ne faibli pas et aucun problème particulier ne nous a été signalé. Notons que nos espaces publics ne font pas l'objet de déprédations et que nous nous en réjouissons.

STEP

Aucun commentaire sur ce poste n'est à relever.

Déchetterie

Une année après l'introduction de la taxe au sac, les statistiques de Valorsa ne font état d'aucune fraude. Cette nouvelle façon de traiter les déchets aura fait beaucoup parler d'elle pour pas grand-chose. De fait, le taux de recyclage de La Chaux est toujours supérieur à la moyenne cantonale, ce qui est réjouissant.

Service des Eaux

Le groupement Vy-de-Mauraz, formé de huit communes, a vu finaliser la construction du réservoir intercommunal, inauguré en septembre 2014. Ce projet ambitieux a été suivi de près par Pascal Rossy et la pose des canalisations d'adductions sera terminée dans les temps pour 2016.

Conclusions

La Municipalité a œuvré à la bonne marche de votre village et se veut toujours à l'écoute de sa population. Votre confiance passe par la transparence de notre gestion et la Municipalité a respecté ce principe pour la pérennité du patrimoine communal.

Pour sa quatrième année de la législature 2011-2016, la Municipalité vous transmet son rapport de gestion et invite les membres du Conseil Général de La Chaux à en prendre acte.

Le Régisseur :   La Secrétaire : 

Marc-Etienne Piot Thérèse Boffa

La Chaux, le 28 mai 2015